



Evolution de la notion de Trames Vertes

Laure Cormier

Département Paysage, AGROCAMPUS OUEST centre d'Angers

Introduction

Concept largement utilisé chez les aménageurs et mobilisé dans le Grenelle de l' environnement

- En France :

maillage continu d' espaces naturels et/ou agricoles (sources diverses : SCOT, DOG, PADD)

- International (Greenways) :

« un réseau d'espaces linéaires qui est conçu, planifié et géré à différentes fins : écologiques, récréatives, culturelles, esthétiques ou tout autre objectif compatible avec la notion d'usage durable du territoire » (Ahern, 1995)

- La nature des TV diffère entre les pays en fonction :

des aspects abiotiques

du paysage propre au pays

des enjeux d' usage du territoire

des valeurs culturelles

des politiques d' aménagement du territoire. (Ahern, 1995)

Introduction

Aspects écologiques des greenways

Apparaît comme une stratégie efficace pour maintenir la biodiversité

Particulièrement en Europe où une forte tradition de l'écologie et de l'écologie du paysage est présente

Dichotomie dans l'approche de l'aménagement du territoire entre pays européens de l'ouest et de l'est

Aspects socio-économiques des greenways

apparaissent comme des espaces de respiration à des fins de loisirs pour la population

la possibilité d'accès pour les personnes aux espaces ouverts dans la ville ou les zones suburbaines

non seulement pour l'expérience personnelle, c'est aussi pour l'ensemble de la société de stabilité

corrélation positive entre la proximité des voies vertes et la valeur foncière des propriétés

Aspects multifonctionnels des greenways

Difficulté à distinguer une "greenway" en fonction d'une catégorie

Aux USA une approche multifonctionnelle de l'aménagement des trames vertes est déployée

→ vers l'aménagement durable d'un paysage

Introduction

- Concept multi échelle : du national au local (Fabos, Ryan, 2004)
- Les trames vertes recouvrent différents types d'espaces :
 - à vocations multiples
 - vécus par des populations diverses
 - gérés par acteurs divers
- Conflits : - entre les enjeux développés par les divers niveaux d'échelle
 - de représentations paysagères et d'usages entre les acteurs locaux

Introduction

L' évolution de la notion de trame verte

- 1/ La genèse de la notion de trame verte de la fin du XIXème à 1945
- 2/ Déclin de la notion après guerre
- 3/ Montée des préoccupations environnementales et réapparition de la notion (1980-1995)
- 4/ La trame verte devient un concept valorisé par le DD (depuis 1995) dans les agglomérations
- 5/ Notion inscrite dans la Loi depuis 2009

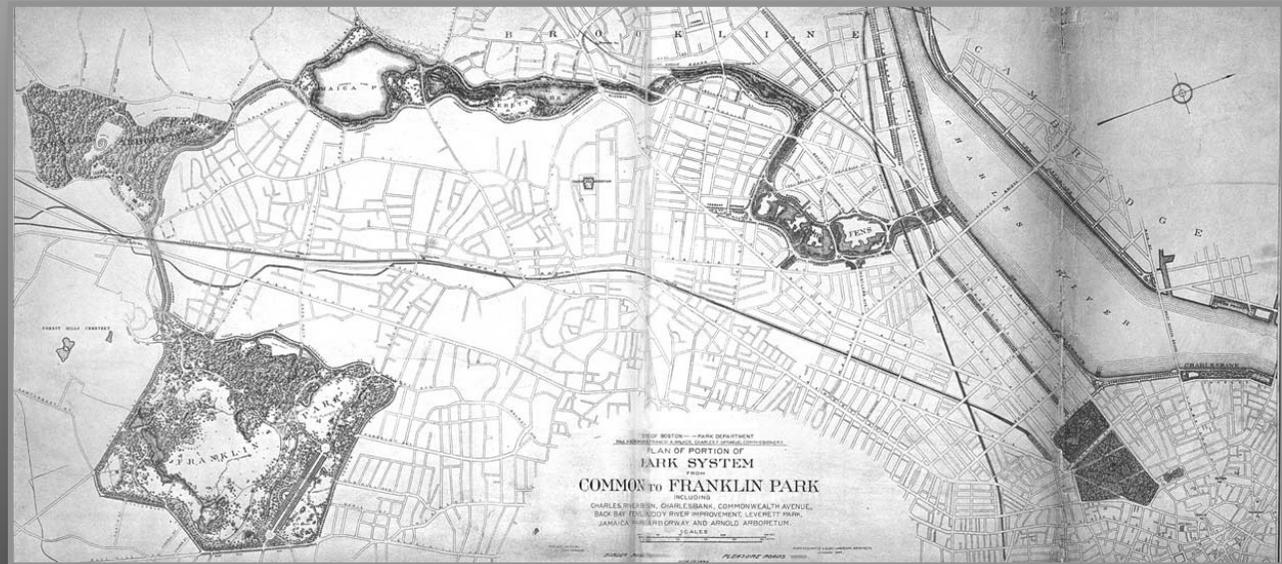
Evolution de la notion de trame verte

1/ La genèse de la notion de trame verte dans l'aménagement des villes de la fin du XIXème à 1945 :

avec le système de parc développé par Olmsted aux Etats-Unis et repris par Forestier en France :

il affirme la nécessité de penser le **développement urbain à partir d'un «système de parcs»** qui recouvrent des espaces divers allant des «grandes réserves et paysages protégés» aux «terrains de récréation» en passant par les «avenues-promenades», les «parcs suburbains», les «grands parcs urbains», les «petits parcs», les «jardins de quartier» («Grandes villes et système de parcs», 1906).

Olmsted's park system, designed and implemented from 1867 to present (Source : FABOS, 1995).



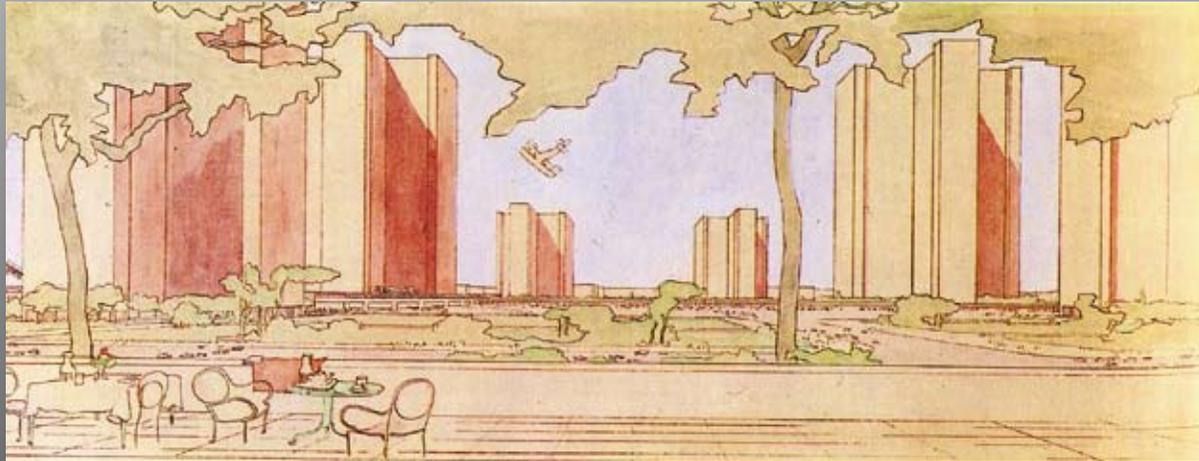
→ Un projet social :

- une vision hygiéniste (régénération à travers le contact de la nature, salubrité)
- une vision esthétique (embellissement de la ville).

Evolution de la notion de trame verte

2/ Déclin de la notion après guerre :

- contexte orienté vers la reconstruction du pays
- début des années 70 apparition des premiers documents d'urbanisme : la ville n'est plus pensée en fonction de ses limites physiques mais selon les fonctions que l'on attribue aux espaces



- la large typologie autrefois développée par Forestier réduit au terme générique : « espaces verts »
- jusqu'alors, la ville construite selon un modèle concentrique avec une opposition ville-campagne
 - Ceinture verte : aménagement ou préservation d'un anneau végétal (constitué de territoires agricoles et naturels) qui circonscrit la ville (Joliet, 91)

Evolution de la notion de trame verte

3/ Montée des préoccupations environnementales et réapparition de la notion (1980-1995) :

- Mitage de la campagne par urbanisation : fin du modèle ville-campagne
→ fragmentation des habitats : diminution de la biodiversité
- Notion de corridor écologique (circulation des espèces végétales et animales)
un fondement pour l'écologie du paysage

→ Stratégie Européenne : Réseau Paneuropéen 1995 (Sofia)

→ Un regain d'intérêt dans la planification urbaine comme un moyen de freiner l'urbanisation :

la trame verte devient une ceinture verte déformée

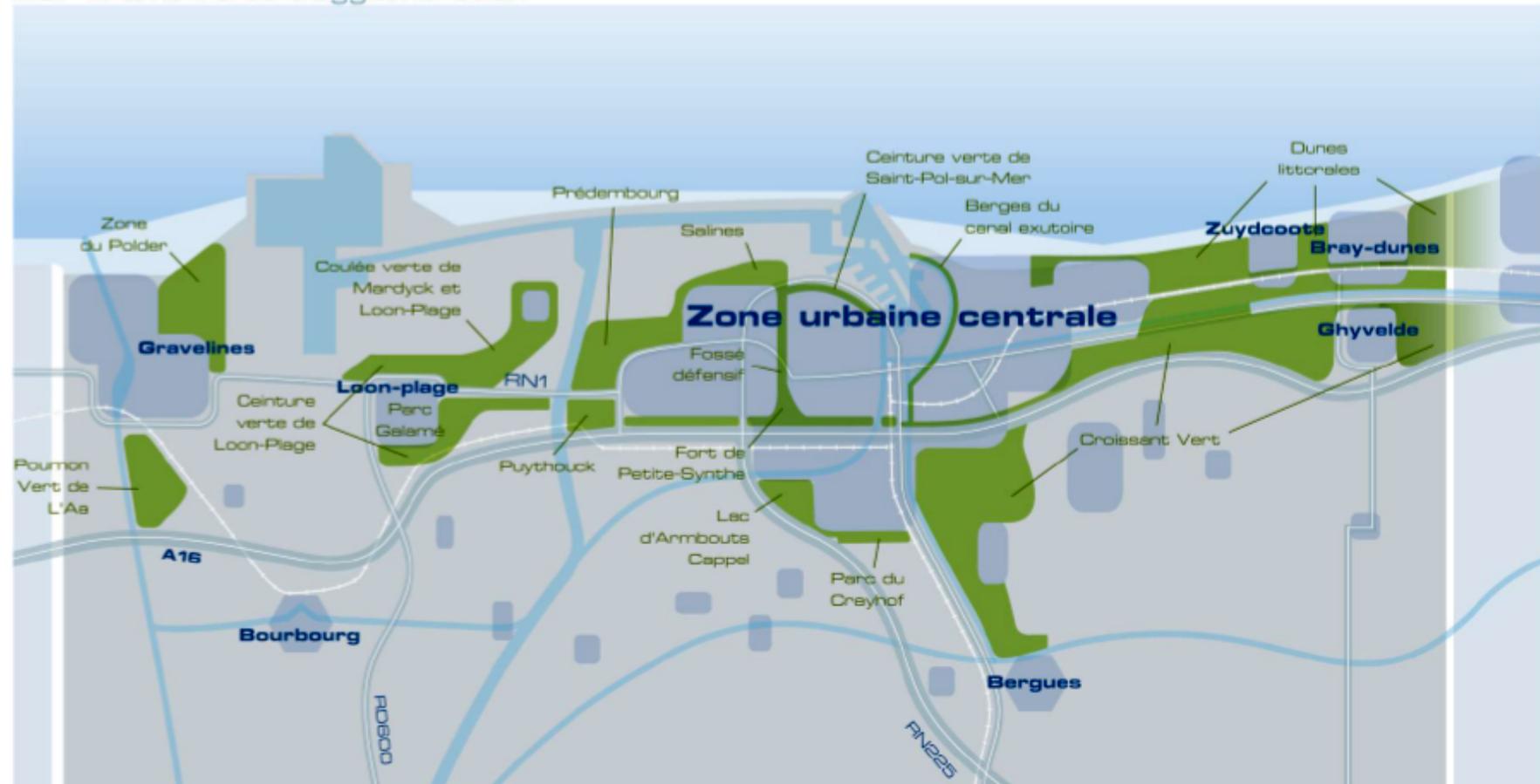


Evolution de la notion de trame verte

→ La trame verte devient un concept valorisé par le DD (depuis 1995) :

- Le développement durable : une idéologie intégrée dans la planification urbaine actuelle
 - à l' échelle des régions, des agglomérations et des communes
- Les trames vertes : problématique forte de l' aménagement du territoire
- La notion réinterprété par les acteurs politiques et professionnels (urbanistes, paysagistes, architectes) aux regard des enjeux du développement durable
 - intégration des préoccupations écologiques comme la biodiversité dans la planification urbaine

III.3. Trame verte d'agglomération



■ Principaux espaces constitutifs de la trame verte d'agglomération.
La vocation et l'aménagement sont à déterminer en fonction du contexte (écran de protection, accompagnement paysager, liaison verte, espace de nature protégée, espace de loisirs et de tourisme ...)

La trame verte du SCOT Flandre-Dunkerque (2007) (source : DOG Flandre-Dunkerque)

Grenelle de l'environnement

La trame verte selon le Grenelle de l'environnement Loi Grenelle 1 (article 20, article 21 et article 22)

Objectif :

assurer une **continuité biologique** entre les grands ensembles dits naturels pour permettre notamment la circulation des espèces faunistiques et floristiques sauvages.

Objets :

«La trame verte est un **outil d'aménagement** constitué de **grands ensembles naturels et de corridors** les reliant ou servant d'espaces tampons [...]. Elle est complétée par un trame bleue formée des cours d'eau et masses d'eau et des bandes végétalisées généralisées le long de ces cours et masses d'eau. »

Application :

Loi déposée octobre 2008, Mise en place de schéma régionaux de cohérence écologique, cartographiant la trame verte
Les collectivités doivent prendre en compte dans leurs documents d'urbanisme le SRCE correspondant

Grennelle de l'environnement

Objectifs écologiques

- 1- Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces
- 2- Identifier et relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques
- 3- Atteindre ou conserver le bon état écologique ou le bon potentiel des eaux de surface
- 4- Prendre en compte la biologie des espèces migratrices
- 5- Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvage
- 6- Permettre le déplacement des aires de répartition des espèces sauvages et des habitats naturels dans le contexte du changement climatique

- 7- Améliorer la qualité et la diversité des paysages

→ **Diversité des objectifs écologiques**

→ **le paysage pourrait être mobilisé comme outil d'appréhension des territoires pour mettre en place une réflexion intégrée autour de la notion de trame verte.**



Merçi de votre attention !